

**BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
CONSEILLER EN INSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE**



Cofinancé par
l'Union européenne



Enseignement
pour Adultes



Province
de Liège



Le **Conseiller en insertion socioprofessionnelle** accompagne les personnes dans la construction de leur projet professionnel, en réalisant des entretiens, en assurant un suivi individualisé et en constituant des dossiers. Il développe et coordonne des partenariats et des dispositifs adaptés aux besoins des publics, conçoit et gère des actions de formation ou d'insertion. Il organise des activités collectives et assure le suivi socioprofessionnel des bénéficiaires.

DÉBOUCHÉS

- Organismes publics : FOREM, Maisons de l'emploi...
- Administrations communales, CPAS
- Administration pénitentiaire
- Agences d'intérim
- Organismes d'insertion socioprofessionnelle
- Centres d'orientation professionnelle
- Centres d'éducation et de formation en alternance (CEFA)

LA FORMATION

POINTS FORTS

- Liens entre la théorie, la pratique et la méthodologie
- Stages dans différents secteurs
- Interventions d'intervenants sociaux extérieurs
- Partenariats avec des associations de terrain

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir minimum 18 ans
- Être titulaire d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou, à défaut, réussir un test d'admission

HORAIRE ET DURÉE*

- Cours en journée : 2 jours par semaine en moyenne
- Pendant 2 ans

LIEUX DE COURS

- IPEFA Sup – Campus Huy : quai de Compiègne 4 - 4500 Huy

DIPLÔME DÉLIVRÉ**

- Brevet de Conseiller en Insertion socioprofessionnelle reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles

*Les étudiants ont la possibilité de personnaliser leur parcours (étalement, valorisation des acquis...) dans le respect des conditions d'accès à certaines UE.

**La formation se compose d'unités d'enseignement (UE). Une attestation de réussite est délivrée à la fin de chaque UE. Pour obtenir le diplôme, il est obligatoire d'avoir réussi toutes les UE de la formation, y compris l'épreuve intégrée.



LES ATOUTS DE L'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

L'accessibilité

- ▶ Des formations pour des profils variés : travailleurs, personnes en reprise ou poursuite d'études (par ex. étudiants non finançables dans l'enseignement supérieur de plein exercice), étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des CPAS, mutuelles, AVIQ...
- ▶ Des prix abordables, voire gratuité sous certaines conditions

La flexibilité

- ▶ Possibilité d'adapter son parcours en fonction de sa situation, son expérience professionnelle
- ▶ Certaines activités d'enseignement peuvent être organisées à distance

Un encadrement de proximité

- ▶ Des classes composées de petits groupes afin de favoriser les apprentissages et les contacts directs avec les enseignants

Plus d'infos



IPEFA Sup

☎ +32 (0)4 279 74 37

✉ ipefasup@provincedeliege.be

🌐 www.ipefasup.be

Suivez-nous sur

